

Germaine CROUZY
1, Rue des Alpes
06500 MENTON

Le 9 mai 2019

CONSEIL DE PRUD'HOMMES

Monsieur le Président,

Vous m'avez convoquée en qualité de témoin pour être entendue le 24 mai 2019 à 9 h.

Je travaille et habite actuellement à Menton et ne peux me déplacer à Lyon en raison des délais de route et des obligations que j'ai envers ma fille que j'élève seule.

Je vous demande de bien vouloir excuser mon absence.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments respectueux.

Germaine Grouzy